

## SITUATIONS PARTICULIÈRES

Référence : DL231E	Durée :	Niveau : Perfectionnement	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	------------------------------	---------------------------	----------------------------

## LIEUX ET DATES :

Nous consulter

## OBJECTIFS

- Appliquer aux situations particulières, les conditions de prises en charge définies dans la convention IRSI

### **Information complémentaire :**

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

### **Formateur(s) :**

Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA. Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !

Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin est présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

### **Les plus de la formation :**

Succédant à la CIDRE, la convention d'Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeuble, dite convention IRSI, a pour ambition d'améliorer le service aux assurés et de simplifier la gestion des dossiers liés aux dégâts des eaux mais également à l'incendie.

Mais elle comporte également de nombreuses innovations, comme la création du rôle d'assureur gestionnaire ou des procédures différentes en fonction du montant des dommages qui en font une convention toute particulière.

Cette formation digitale permet donc de comprendre la convention IRSI et sa logique de fonctionnement.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr) ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**

**[PLANETE CSCA RH ici >>](#)**

## **PROGRAMME**

E. Situations particulières

1. Survenance d'une aggravation du sinistre selon la tranche
2. Réalisation d'une action de remboursement
3. Action en récupération exercée par l'assureur du copropriétaire occupant auprès de l'assureur de l'immeuble

### **Validation des acquis :**

**A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.**

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## **Fiche identité :**

Ce module de formation a été écrit et conçu en 2020. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et est la propriété d'Iypass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

## **PUBLIC**

Gestionnaires sinistre dégât des eaux  
Gestionnaires sinistre incendie  
Intermédiaires en assurance  
Professionnels de l'immobilier

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr) - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

## **PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

## **Modalité d'accès :**

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## **TARIFS ET FINANCEMENTS**

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Iypass accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 15:19